



ÉVALUATION DES RISQUES

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)



Objectifs

Etre capable de :

- Identifier les risques présents au sein de son entreprise
- Evaluer les risques auxquels sont soumis les salariés
- Rédiger le Document Unique et le plan d'action



Programme

- Rappeler la réglementation en vigueur
- Etablir une méthodologie d'évaluation (fiches d'aide à l'évaluation des risques amSn, cotation, dangers/risques,...).
- Réaliser un plan d'action
- Présentation d'outils d'évaluation (OIRA...)



Public concerné

- Dirigeant, encadrant
- Equipe RH
- Animateur HSE
- Membres CSSCT/CSE
- Salarié en charge de la réalisation du Document Unique



Intervenant

- Technicien HSE



Inscription & informations

Sadia Agrare : 02 76 08 12 11

Mail : formations@amsn.fr

Inscription : amsn.fr / DUER